

Gland, le 10 décembre 2021

## Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 9 décembre 2021

Présidence : M. Rasul Mawjee

			·
LE CONSEIL COMMUNAL			
vu		le préavis municipal n° 10 relatif à la d'endettement et de risques pour cautio 2026;	•
ouï		le rapport de la Commission des finances	;
considérant		que cet objet a été porté à l'ordre du jour;	
décide			
d'amender le point I. comme suit :			
l.	d'adopter la méthode du « plafond en net » pour la détermination du plafond d'endettement et de fixer ce le plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements net à CHF 175 millions pour la durée de la législature 2021-2026.		
	Conformément aux articles 110 et ss LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.		
Pour le Bureau du Conseil communal :			
		Le président :	La secrétaire :
		Rasul Mawjee	Karine Teixeira Ferreira